



COMPTE RENDU RÉUNION DE CONSEIL DU 19 SEPTEMBRE 2016

COMMUNE D'HAIMPS

Présents : Mmes Odile FOUCHET, Sylvia BENOIST, Aurélie GOGUET, Mrs Thierry GOUJEAUD, Jacques SAUTON, Pascal GARDRAT, Frédéric DERAZE, Bruno ROBY, Pascal BEZIAUD.

Excusés : Mme Raphaële FRANCOIS, Mr Ludovic CROIZET.

Secrétaire de séance : Mr Pascal GARDRAT.

Après lecture faite du procès-verbal de la réunion du 16 Août 2016, ce dernier est adopté à l'unanimité.

Avant l'ouverture de la séance, le Maire informe le Conseil qu'à la suite de l'orage du 13-14 septembre, le Parvet est fermé au public par arrêté municipal, et ce jusqu'à la mise en sécurité de celui-ci. Un devis est demandé à l'Entreprise TACHE pour enlever les branches cassées en suspens avant intervention.

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

↳ RÉVISION DES TARIFS DE LOCATION

Afin de compléter notre offre de location de Salle Municipale, le Maire propose de rajouter à la délibération du 25/11/2009 le tarif des couverts, tables et chaises.

Proposition de Tarif :

- Chaises = 0,15€
- Tables = 0,45€
- Couverts = 0,30€

Ces modifications sont acceptées à l'unanimité, et seront révisées en 2017.

2. BÂTIMENTS

↳ RÉNOVATION DE L'ILOT DES BATIMENTS PUBLICS

Le Cabinet Lambert demande l'Approbation par le Conseil de l'Avant-Projet Définitif pour lancer les appels d'offres.

Le Conseil refuse l'éventualité que les murs de la Mairie soient recouverts d'un bardage bois, et préfère que soit chiffré en option un ravalement des façades de l'ensemble. Vu l'état des bâtiments côté cour d'école, cela s'impose.

Le Conseil se positionnera à la réception du chiffrage de cette option

3. VOIRIE

↳ ASSAINISSEMENT PLUVIAL RD 231^{E7}

Mr FINEZ de l'Agence Territoriale de St Jean d'Angély a établi un devis pour améliorer l'Assainissement Pluvial le long de la RD 231^{E7} traversant Haimps et Fresneau.

Jacques Sauton le présente aux conseillers.

D'un montant de 28 963,00 € HT, celui-ci comprend :

- Création d'un busage D300 sous chaussée,
- Modification d'une traversée,
- Pose d'Avaloirs,
- Pose de Bordures type A2 et CS1,
- Les raccords de chaussée en enrobé à chaud.

La part restant à la charge de la commune s'élève à 7 240,00 € HT (25%).

Le conseil accepte à l'unanimité.

4. MATERIEL

↳ ACQUISITION D'UNE VOITURE

La commune recherchait une voiture utilitaire pour remplacer sa RENAULT EXPRESS vieillissante.

Le Garage JER AUTO, après recherche, nous propose un KANGOO de 2010, vitré à l'arrière avec porte coulissante, affichant 84 500 Km au compteur.

Il nous le propose à 9 240 € (Garantie 6 mois) avec Vidange faite, Attelage, Freins, Filtres, Pneus avants et 4 enjoliveurs neufs.

Après consultation du CREDIT AGRICOLE et de LA CAISSE D'EPARGNE, il s'avère que la proposition du premier soit la meilleure :

- Taux = 0.43% Mensualité = 480.38€ Coût Global = 9607€

Le Conseil approuve l'acquisition du nouveau véhicule à l'unanimité ainsi que le choix du Crédit Agricole pour son financement. La RENAULT Express sera conservée tant qu'elle pourra rouler sans réparations trop coûteuses.

5. ENVIRONNEMENT

↳ AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA MAIRIE

Nous avons pour obligation de rendre les lieux recevant du public (Ecoles, Mairie, etc...) accessible aux personnes à mobilité réduite.

La commission ENVIRONNEMENT s'est chargé de cette réflexion, et Pascal BEZIAUD la présente au Conseil avec un plan.

Pour résumé :

- Création d'un trottoir de 2m de large avec pentes, accolé et longeant les bâtiments de bout en bout.
- Création d'un parking 3 places dont 1 réservée pour les personnes handicapées.
- Conservation de l'accès à la cour de l'école pour les véhicules (camionnettes d'Artisans lors de travaux, etc...) par le chemin entre la Mairie et le terrain de Tennis.
- Création d'un chemin calcaire entre le terrain de Tennis et la route pour permettre aux écoliers de se rendre de l'école à la Salle des Fêtes sans risques.
- Marquage au sol d'un passage pour piétons et d'un Stationnement de Bus.

Comme la Commission Environnement au préalable, le Conseil approuve ce plan et demande un chiffrage des transformations.

↳ AMÉNAGEMENT DE LA POINTE DE BURIE

Après nous avoir signalé que les poubelles de l'aire de pique-nique avaient déjà été volées et remplacées, Odile FOUCHET informe le Conseil qu'il ne reste plus qu'à déposer et compacter le calcaire pour finaliser les places de parking.

6. ÉCOLE

↳ RENTRÉE 2016/2017

Le Maire présente aux conseillers les effectifs des écoles de SONNAC et HAIMPS pour cette rentrée 2016/2017 :

- à SONNAC : 41 élèves

Institutrice	Classe	Nombre
Claire Mithonneau	TPS	1
Claire Mithonneau	PS	7

COMMUNE D'HAIMPS

Claire Mithonneau	MS	9
Claire Mithonneau	GS	6
Pauline Dereuder	CP	8
Pauline Dereuder	CE1	10

- à HAIMPS : 39 élèves

Institutrice	Classe	Nombre
Valérie Goichon	CE2	16
Ange Bobineau	CM1-CM2	23

Le R.P.I. HAIMPS/SONNAC compte donc 80 élèves cette année.

Le Maire attire notre attention sur le fait que des classes disparaissent dans des villages voisins, et que la commune et son école doivent être les plus attractives possible pour attirer les jeunes couples et leurs enfants.

7. ANIMATION

↳ FÊTE DE NOËL

Odile FOUCHET présente aux conseillers les animations à venir.

Cette année, pour les Fêtes, les plus jeunes Haimpsois assisteront au « Noël enchanté du Yétou ». C'est un spectacle interactif mêlant magie et projections, présenté par Isabelle Pradeau.

Il aura lieu le Dimanche 11 Décembre 2016 et sera suivi d'un goûter. Des jeux seront également proposés, et un CD du spectacle sera offert aux enfants.

Son coût pour la commune : 350€

A noter qu'un Spectacle de Jazz est à l'étude, et qu'une soirée jeux sera organisée en Février/Mars.

8. QUESTIONS DIVERSE

→ Mr James DERAZE est venu signaler à la Mairie que la haie Brise Vent de l'Omeron avait besoin d'être élaguer. La Commission Voirie est chargée de faire le point et le nécessaire.

→ La Mairie a reçu deux invitations à la Journée Départementale de la Lecture Publique en Charente-Maritime qui aura lieu le 14/10/2016 à l'Abbaye aux Dames.

Mme Nadia ANDRE, représentant la Bibliothèque et Mr Thierry GOUJEAUD, représentant la Municipalité, assisteront à cette réunion.

→ Le « Géocaching » arrive à HAIMPS.

Ce jeu consiste à trouver des trésors en résolvant des énigmes, et en découvrant le patrimoine d'une commune, muni d'un GPS.

La CDC se charge de l'élaboration des énigmes et de la publicité, et les communes, des trésors, cachettes et lieux à découvrir.

Les GPS seront à retirer à l'Office du Tourisme de Matha le moment venu.

Fin de la séance : 22h30